

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023**

N° 2023 0133

L'An Deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 12 décembre 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Corentin GROS, Robert LEVY, Olivier CHENU

Absents excusés : Xavier BRONNER (pouvoir donné à Robert LEVY), Tony BUTHOD GARCON (pouvoir donné à Corentin GROS), Emmanuel MAEGEY, Olivier SACHE (pouvoir donné à Vincent RUFFIER DES AIMES), Gérard RUFFIER LANCHE

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	10
Votes pour :	10
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Tarification des produits en vente au cinéma

Dans le cadre des séances de cinéma proposées pendant la saison d'hiver et la saison d'été, il est possible de proposer en plus des produits consommables à la vente.

Aussi, il convient désormais de valider les tarifs suivants :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| - Bouteille d'eau 50 cl : 1.00€ | Bouteille de Coca Cola 50 cl : 2.50€ |
| - Bouteille Oasis 50 cl : 2.50€ | Bouteille Ice Tea 50 cl : 2.50€ |
| - Bouteille Orangina 50 cl : 2.50€ | Mars, Twix, Kit Kat : 2.00€ |
| - M&M's 100g : 3.00€ | M&M's 45g : 1.50€ |
| - Couchou : 4€ | Skittles : 2.00€ |
| - Kinder Bueno : 2.00€ | Mikado : 3.00€ |
| - Sachet bonbons : 1.00€ | |

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- VALIDE les tarifs des produits en vente au cinéma conformément à la liste ci-dessus.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Maire,
René RUFFIER LANCHE**

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE

